



14^e U14-U16 FIS CIT INTERNATIONAL CUP



LE 31 MARS ET 1/2/3 AVRIL 2022 À PRA LOUP ET AU SAUZE/SUPER SAUZE



PROGRAMME

14^e U14-U16 FIS CIT INTERNATIONAL CUP

MERCREDI 30 MARS 2022

- 17H** Traçage du Slalom à Praloup
- 19H** Rassemblement des Coachs à l'Office du Tourisme de Praloup
- 19H30** Comité de course à l'office du Tourisme de Praloup

JEUDI 31 MARS 2022

SLALOM

- 8H** Ouverture des Remontées Mécaniques à Praloup
- 8H10/8H40** **Reconnaisances de la 1^{ère} Manche SLALOM** / 8H25 Fermeture de la reconnaissance
- 8H45** **Premier départ**
- 11H/11H30** **Reconnaisances de la 2^{ème} Manche SLALOM** / 11H15 Fermeture de la reconnaissance
- 11H45** **Premier départ**
- 14H30** **Remise des Prix** en bas de la piste
- 16H** **Traçage du SLALOM à Praloup**
- 18H** Comité de course à l'Office du Tourisme de Praloup

VENDREDI 1^{er} AVRIL 2022

SLALOM

- 8H** Ouverture des Remontées Mécaniques à Praloup
- 8H10/8H40** **Reconnaisances de la 1^{ère} Manche SLALOM** / 8H25 Fermeture de la reconnaissance
- 8H45** **Premier départ**
- 11H/11H30** **Reconnaisances de la 2^{ème} Manche SLALOM** / 11H15 Fermeture de la reconnaissance
- 11H45** **Premier départ**
- 15H** **Traçage du Géant au Super Sauze**
- 16H** Comité de course à l'Office du Tourisme de Praloup
- 18H** **Remise des Prix** suivi d'un buffet dinatoire à Praloup

SAMEDI 2 AVRIL 2022

GÉANT

- 8H** Ouverture des Remontées Mécaniques au Super Sauze
- 8H10/8H40** **Reconnaisances de la 1^{ère} Manche GÉANT** / 8H25 Fermeture de la reconnaissance
- 8H45** **Premier départ**
- 11H/11H30** **Reconnaisances de la 2^{ème} Manche GÉANT** / 11H15 Fermeture de la reconnaissance
- 11H45** **Premier départ**
- 14H30** **Remise des Prix du GÉANT en bas des pistes**
- 15H** **Traçage des 2 Manches GÉANT au Sauze**
- 18H** Comité de course à l'Office du Tourisme du Sauze

DIMANCHE 3 AVRIL 2022

GÉANT

- 8H** Ouverture des Remontées Mécaniques au Super Sauze
- 8H10/8H40** **Reconnaisances de la 1^{ère} Manche GÉANT** / 8H25 Fermeture de la reconnaissance
- 8H45** **Premier départ**
- 11H/11H30** **Reconnaisances de la 2^{ème} Manche GÉANT** / 11H15 Fermeture de la reconnaissance
- 11H45** **Premier départ**
- 14H30** **Remise des Prix du GÉANT en bas des pistes**



14^e U14-U16 FIS CIT INTERNATIONAL CUP

COMITÉ D'HONNEUR

Renaud MUSELIER

Martine VASSAL

Benoît PAYAN

Michèle RUBIROLA

Ludovic PERNEY

Thierry SANTELLI

Patrick BOUVET

Albert OLIVERO

Sophie VAGINAY-RICOURT

Sébastien JIBRAYEL

Sophie VAGINAY

Anne-Chantal PICHELET-GREVV

Urs DIETRICH

Philippe MARTIN

Jean-Paul CARLHIAN

Jean-Louis DEBART

Michel BARNEAUD

Jean-François CONNET

Gilles CARRETTA

Guy PONTIER

Président Conseil Régional PACA

Présidente Conseil Départemental 13

Maire de Marseille

1^{er} Adjoint au Maire de Marseille

Président de la Commission des Sports Conseil Régional PACA

Conseil Départemental 13, Délégué aux Sports

Maire Uvernet-Fours Pra Loup

Maire d'Enchastrayes

Maire de Barcelonnette

Adjoint au Maire de Marseille, Délégué aux Sports

Présidente de la CCVU

Président Fédération Française de Ski

FIS-CIT Chairman

Représentant FIS pour la France

Président Comité Régional Alpes Provence

Responsable Commission Citadine Nationale

Vice-Président Commission Nationale Citadine

Président du Comité de Ski des Bouches-du-Rhône

Président de Ski Académie

Président du Ski Club Saint-Antoine

COMITÉ D'ORGANISATION

Jean-Louis DEBART

Philippe MARTIN

Gilles CARRETTA

Guy PONTIER

Christian DE LORENZO

Yannick DEBEUX

Cédric ROSSI

Yvan CHEVALIER

Dragay VOJVODANOVIC

Directeur Général du Comité d'Organisation

Directeur Adjoint du Comité d'Organisation

Coordonnateur Général des épreuves

Coordonnateur Général Adjoint des épreuves

Directeur d'épreuves Le Sauze

Directeur d'épreuves Pra Loup

Directeur des Remontées Mécaniques Pra Loup

Directeur des Remontées Mécaniques Le Sauze/Super Sauze

Directeur d'Ubaye Tourisme

RÈGLEMENT

14^e U14-U16 FIS CIT INTERNATIONAL CUP

ART 1

Cette compétition s'adresse aux filles et aux garçons des années suivantes : **2006, 2007, 2008 et 2009** licenciés à une des fédérations répertoriées par la Fédération Internationale de Ski.

ART 2

Cette compétition se déroulera sous la forme de 4 courses, un **Super Géant**, un **Super Combiné** (1 manche de Super G et 1 manche de Slalom), un **Géant** et un **Slalom** dont les règles devront être conformes au règlement FIS en vigueur concernant les courses jeunes.

ART 3

L'ensemble des équipements des coureurs doit être conforme aux dispositions du RIS notamment en ce qui concerne les coques de protection dorsales et les casques (étiquette FIS apposée à l'arrière du casque) qui sont obligatoires. Les skis et les chaussures respecteront les caractéristiques suivantes :

• SUPER G

- (U14) : Longueur Maxi 205cm (France)
- (U16) : Longueur Mini 183/Radius 30m Mini

• GÉANT

- (U14) : Longueur Maxi 188cm / Radius 17m Mini
- (U16) : Longueur Maxi 188cm / Radius 17m Mini

• SLALOM

- (U14) : Longueur Mini 130cm
- (U16) : Longueur Mini 130cm
- Hauteur Maxi skis + Plaques toutes disciplines 50mm Maxi
- Epaisseur Semelle Chaussures 43mm Maxi
- Largeur sous fixation GS/SG 65mm Maxi

ART 4

Ces compétitions donneront lieu à un classement individuel pour chaque catégorie, U14, U16, filles et garçons. Seront récompensés les 3 premiers de chacune des quatre catégories.

A l'issue de toutes les compétitions, un classement des nations est effectué sur la base du total des «point course» des meilleurs coureurs (groupe A) de chaque nation dans chaque course et dans chaque catégorie. Les coureurs inscrits en «double quota» ne sont pas pris en considération dans ce classement. Une coupe des Nations est attribuée à la nation ayant recueilli le plus de points.

ART 5

Les quotas de participation seront limités à 2 garçons et 2 filles par année d'âge, soit un maximum de 16 coureurs au total par nation. Seuls les coureurs compris dans ce quota peuvent concourir dans le cadre du trophée des nations. Leurs «points course» seront alors pris en compte. La nation organisatrice devra déclarer les 16 coureurs la représentant sur une liste d'inscription distincte.

ART 6

Dans chaque catégorie, 2 groupes seront constitués : d'une part le groupe des coureurs participant à la Coupe Internationale et d'autre les coureurs «double quota» non qualifiés pour cette Coupe dans la nation organisatrice. Les tirages au sort seront effectués à la mêlée pour la première manche pour chaque catégorie, U14, U16, filles et garçons. Les groupes de participants à la Coupe Internationale partent avant le groupe «double quota» de la nation organisatrice.

Les filles partiront avant les garçons en respectant les catégories.

L'ordre de départ de la 2^{ème} manche > les 30 meilleurs prennent le départ dans l'ordre inverse de leur classement de la 1^{ère} manche. En fonction du nombre de concurrents et/ou des écarts de temps le DT peut ramener cette disposition aux 15 meilleurs.

ART 7

L'organisateur s'engage à fournir à chaque nation les documents nécessaires à l'acheminement des inscriptions. Ce dossier sera envoyé au plus tard 30 jours avant la course par email au Responsable du Comité FIS CIT de chaque nation et à la Fédération de chaque nation.

L'organisateur s'engage à coordonner les hébergements des nations présentes et à appliquer les tarifs préconisés dans les règlements internationaux en vigueur.

Des droits d'inscription sont perçus et le tarif est fixé d'après le règlement FIS CIT (ALWC point 7).

Les inscriptions devront être effectuées avec le formulaire d'inscription FIS.

ART 8

Les épreuves de la Coupe Internationale font référence aux règlements des concours internationaux du ski mis en œuvre par la FIS (RIS) notamment à ceux des compétitions alpines pour les enfants (Art.608 du RIS).





ENGAGEMENTS

ADRESSER LES ENGAGEMENTS AVANT LE VENDREDI 18 MARS 2022 À 20H00
MAIL : CARRETTA.G@ORANGE.FR

DROITS D'ENGAGEMENTS

Coureur Français : 20,00 € / Jour de Course
Coureur Etranger : 20,00 € / Jour de Course
(forfait remontées mécaniques inclus)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR CES COURSES VOUS POUVEZ CONTACTER :
Gilles CARRETTA / carretta.g@orange.fr
Yannick DEBEUX / yannick.debeux.praloup@gmail.com
(réservation piste d'entraînement)

HÉBERGEMENTS

DANS LA VALLÉE DE L'UBAYE (AUCUNE PRISE EN CHARGE PAR L'ORGANISATION)

TARIF MAXIMUM PAR PERSONNE/JOUR EN DEMI-PENSION

Pour les Coureurs : 65,00 €

Pour les Coachs & Accompagnateurs : 80,00 €

Tous les repas du midi sont offerts par l'organisateur sur les pistes

OFFICE DU TOURISME DE PRA LOUP / WWW.PRALOUP.COM / INFO@PRALOUP.COM
TEL. +33 (0) 4 92 84 10 04